

Enfer et damnation ! L'avocat général de Nîmes veut m'interdire de me présenter aux élections !

écrit par Christine Tasin | 15 septembre 2020



Je suis désespérée... Tous mes espoirs réduits à néant. Je me voyais déjà foulant les tapis de l'Elysée, Pierre à mon bras... Je nous voyais déjà batifolant dans la piscine toute neuve de Brégançon et déambulant dans les salons refaits à prix d'or dans les résidences des chefs d'Etat. Je nous voyais passer des petits week-ends entre amis à la Lanterne, à Versailles, sous bonne garde policière, avec les meilleurs cuisiniers de France pour nous concocter des plats de rêve...

Je me voyais déjà lançant un grand referendum sur le Frexit, puisque sans sortie de l'UE on ne pourrait pas lutter contre l'islamisation et l'immigration, contre la concurrence libre et non faussée, contre les travailleurs détachés, contre la dictature des technocrates bruxellois et contre celle de la banque de Francfort...

Je me voyais déjà donnant la légion d'honneur à Raoult, Péronne, Toussaint... et traîner la clique Lacombe, Véran et compagnie au tribunal pour mise en danger d'autrui.

Je me voyais déjà instituer un nouveau Nuremberg pour juger les traîtres qui, au pouvoir depuis 50 ans, ont vendu notre pays, notre culture et ont saboté notre école.

Je me voyais déjà donnant l'ordre de chasser de l'armée et de la police tous les individus susceptibles de se retourner contre la France, je me voyais déjà donnant l'ordre de tirer dans le tas des émeutiers armés, ceux qui tirent sur les policiers, les pompiers... Je me voyais déjà rapatriant du Mali (entre autres) les soldats dont nous aurons besoin le jour où, comme l'a dit Collomb, nous serons face à face.

Je me voyais déjà exigeant des imams qu'ils expurgent le Coran et les haddith-s de Mahomet de tous les passages incompatibles avec la loi française, sauf à être expulsés et à voir leurs mosquées fermées.

Je me voyais déjà organisant des charters avec tous les clandestins ayant reçu une injonction de quitter la France en compagnie des délinquants étrangers. Je me voyais déjà signalant à tous les pays d'où viennent les migrants que s'ils ne les reprennent pas ils ne recevront plus le moindre centime, la moindre aide de la France...

Je me voyais déjà, je rêvais d'un autre monde, d'une autre France sous ma houlette...

Mais voilà, si les juges suivent le réquisitoire de l'avocat général, ce matin, à Nîmes, je serai déchue de mes droits civiques, interdite de me présenter à toute élection...

Et oui, pour certains (obéissant à Dupond-Moretti?) il semble que le plus grand danger c'est que des patriotes se présentent aux élections et soient élus... Il faut faire revenir les djihadistes chez nous, faire voter les détenus, mais priver les honnêtes gens de leur droit constitutionnel à être élus. Bref, l'avocat général, ce matin, a clairement dit qu'il voulait faire de moi une paria, privée d'une partie des droits de la citoyenneté. Certes, cela me fait

rigoler sur le fond car, malgré mes petits délires d'introduction, je n'ai pas l'intention de faire de la politique politicienne et de me présenter à une quelconque élection au cours des années à venir, mais, sur le principe, c'est grave.

Reprenons donc à l'histoire du procès de Nîmes.

Il y a deux ans et demi, j'avais écrit un article fustigeant le communiste Deschamps qui avait dit que *Notre père qui êtes aux cieux* n'était pas plus criminogène que *Allah akbar*, ce qui m'avait fait monter dans les tours, chacun s'en doute.

<https://resistancerepublicaine.com/2018/01/16/il-aime-allah-akbar-le-communiste-bernard-deschamps-est-il-un-assassin-en-puissance/>

Pas content, le petit père Deschamps avait donc porté plainte contre moi pour injure, diffamation, incitation à la haine etc.

En première instance, Maître Pichon avait démontré que les poursuites étaient non valides judiciairement, car il y avait un problème de prescription pour la plainte pour injure et diffamation et que celle d'incitation à la haine n'était pas fondée non plus, Deschamps n'étant pas musulman et n'étant pas le représentant d'une association anti-raciste habilitée à ester pour incitation à la haine.

Les juges de première instance avaient donc reconnu que les deux premiers chefs d'accusation n'étaient pas valides mais avaient, très bizarrement, reconnu celui d'incitation à la haine... et m'avaient condamnée à donner la modique somme de 5 000 euros au vieux communiste qui défend les palestiniens et n'a jamais eu un mot de remords pour avoir soutenu les crimes des communistes.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/03/11/proces-de-nime>

[s-quand-le-coco-deschamps-refusait-de-denoncer-des-proces-de-moscou-et-le-totalitarisme-turc/](#)

<https://resistancerepublicaine.com/2020/06/29/sos-christine-tasin-condamnations-a-debourser-14-000-euros/>

Ce matin, donc Maître Frédéric Pichon plaidait pour moi en appel à Nîmes. Je n'avais pas fait le déplacement, tant la plainte du sieur Deschamps était ridicule et qu'il n'y avait rien à expliquer ni à défendre sur le fond puisque ne restait que l'accusation d'incitation à la haine... qui n'a aucun sens comme expliqué plus haut. Il semble que les arguments de mon avocat, pourtant étayés par les textes de loi n'aient pas été entendus par l'avocat général (nom du procureur dans les chambres d'appel). L'avocat général a donc demandé la confirmation de la peine prononcée en première instance et la privation de mes droits civiques, voyant une catastrophe absolue dans le fait que je pourrais être élue...

A l'heure où l'on voit des dégénérés indigénistes comme Obono ou des gens appartenant au CCIF comme Samy Debah se présenter à des élections et même être élus, ça ne manque pas de sel. Et cela dit bien à quel point il y a le feu au lac en notre doux pays de France.

<https://resistancerepublicaine.com/2018/01/12/samy-debah-fondateur-du-ccif-jai-recu-beaucoup-dargent-du-qatar-et-des-freres-musulmans/>

<https://resistancerepublicaine.com/2020/01/30/samy-debah-candidat-a-garges-les-gonesse-se-defend-de-tout-communautarisme-mais-il-a-diffuse-ce-tract/>

Verdict le 13 octobre...